

# TANDEM

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PNUD BENIN

N° 54 [JANVIER-MARS 2023]



**Mise en service de cinq nouveaux  
Centres Communaux de Services Publics**



## Elaboration du programme de coopération 2024-2026 entre le PNUD et le Bénin

*Alors que le Programme de coopération entre le Gouvernement du Bénin et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour la période 2019-2023 arrive à son terme en décembre 2023, le PNUD a entamé conformément aux dispositions en la matière, le processus d'élaboration du nouveau Programme pays (2024-2026) à travers un atelier d'élaboration de la théorie de changement, qui s'est tenu du 6 au 10 février 2023 à l'hôtel Golden Tulip de Cotonou.*

Le PNUD et ses partenaires, ont réfléchi, analysé et identifié les priorités et produits à considérer pour le nouveau programme de coopération.

L'Évaluation Indépendante du Programme pays en 2022 a révélé que le PNUD a atteint l'ensemble des résultats assignés dans le cadre de coopération 2019-2023, mais que ces résultats pour la plupart bien qu'innovateurs et à impact très positif sur les populations à la base, n'ont pas connu une mise à l'échelle, faute de partenariats stratégiques suffisantes. Les résultats ont été atteints, le cadre de gestion mis en place est efficace, mais le manque de synergie des actions et le déficit en termes de mobilisation de ressources sont les limites soulignées a rappelé M. Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD Bénin, à l'ouverture des travaux de l'atelier.

Le Directeur Adjoint de la Direction Générale de Financement et de Développement, M. Eustache Yaovi Hakpondé a remercié le PNUD pour sa contribution pertinente à l'amélioration des conditions de vie des populations béninoises. Il a rassuré de la disponibilité du Ministère de l'Économie et des Finances à jouer sa partition non seulement pour la formulation et la validation de ce document.

Le Programme Pays doit s'aligner sur les priorités du Gouvernement en capitalisant sur les avantages comparatifs du PNUD. Faisant suite à l'évaluation à mi-parcours du CPD en 2021, et à l'Évaluation Indépendante du Programme Pays en 2022, et en se basant sur le Bilan commun du pays (CCA 2022), le bureau pays a entamé les consultations internes à travers les analyses sectorielles de la situation actuelle du PNUD et

l'élaboration des notes stratégiques de positionnement en lien avec les effets 1 et 3 de l'UNSDCF 2023-2026 sur lesquels le PNUD se positionne en lien avec le plan stratégique global du PNUD et l'offre du Bureau Régional Afrique du PNUD.

Pour faire face aux priorités nationales et en alignement au cycle de programmation du pays, le Système des Nations Unies au Bénin a élaboré son Plan-cadre pour le Développement Durable avec le Gouvernement pour la période 2023-2026 (UNSDCF 2023-2026) avec trois principaux effets identifiés à savoir :

**Effet 1 : « D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique verte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents ».**

**Effet 2 : « D’ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, utilise de façon continue et équitable, les services sociaux de base et de protection sociale de qualité ».**

**Effet3 : « D’ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, bénéficie d’un État de droit, de la bonne gouvernance, d’une démocratie apaisée et d’une cohésion sociale renforcée ».**

Ce cadre offre des opportunités au PNUD de contribuer à la réalisation des ODD et des priorités nationales.

Après une journée de travail et de réflexion entre les membres de l’équipe du bureau pays et les experts des bureaux régionaux du PNUD ainsi que les consultants sur le contexte actuel de développement du pays, les travaux de définition de la théorie de changement du nouveau programme pays se sont poursuivis avec l’ensemble des acteurs (Gouvernement, Partenaires Techniques et Financiers) par des présentations notamment sur les évaluations, les résultats du cycle finissant et leçons apprises, le nouveau Cadre de Coopération du Système des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF



*Restitution en plénière des travaux de groupe*

2023-2026), la nouvelle génération des théories de changement et des travaux de groupe suivis des plénières.

Tout en suivant les différentes étapes pour l’élaboration de la nouvelle théorie de changement à savoir la présentation du contexte, les défis de développement, les roues du futur et l’analyse des portes d’entrée du PNUD, les données et partenaires inhabituels et l’identification des risques et hypothèses, les travaux sous la facilitation des Experts du RBA et RSC ont permis de disposer d’un draft de théorie de changement du nouveau CPD avec des produits, acteurs, risques et hypothèses identifiés pour les deux

principaux effets (1 et 3) de l’UNSDCF sur lesquels le PNUD s’est positionné.

Il faut noter que cet atelier d’élaboration de la théorie de changement et définitions des priorités et produits de coopération du PNUD avec le Gouvernement a connu la participation des directeurs et cadres techniques des ministères sectoriels, des partenaires techniques et financiers, des Responsables des Organisations de la Société Civile, des Experts du bureau régional et bureau Afrique du PNUD, des Consultants et des collègues du Système des Nations Unies au Bénin.



*Vue de quelques PTFs présents à l’ouverture de l’atelier sur la théorie de changement*



*Les Collègues du Centre régional de Services du PNUD venus appuyer le Bureau du Bénin pour l’élaboration du nouveau Programme Pays*



*Vue partielle des participants à l’atelier sur la théorie de changement*





## Restauration des terres et écosystèmes forestiers dégradés au Bénin

Le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, M. José Didier Tonato et le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), M. Aoualé Mohamed Abchir ont procédé ce 14 février 2023 à Cotonou à la signature du document de projet « **Restauration et valorisation des terres dégradées et des écosystèmes forestiers pour une meilleure résilience climatique au Bénin (PIRVaTEFoD-Bénin)** ».

Ce projet initié par le Gouvernement du Bénin a été financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial en collaboration avec le PNUD et s'inscrit dans l'opérationnalisation de la politique nationale de gestion durable des terres et des espaces forestiers au Bénin et de son plan d'action.

En effet, il est estimé qu'environ 2,2 millions d'hectares de terres, soit 19% du territoire national, ont été dégradées entre 2000 et 2010. Au cours de cette même période, la variabilité et les changements climatiques observés, notamment des variations dans la répartition saisonnière et des régimes des précipitations, des pluies plus intenses, des températures plus élevées et des tempêtes de vent plus fortes, ont augmenté et commencent à avoir un impact de plus en plus prononcé

sur les services écosystémiques et les résultats agricoles.

« Ces dernières années, la dégradation et la perte des terres, des forêts et des habitats naturels dans un contexte de plus en plus marqué par les changements climatiques ont commencé à sérieusement hypothéquer le développement humain dans le monde en général et particulièrement au Bénin », a déclaré le Ministre du Cadre de Vie. Face à ceci, le Gouvernement a pris plusieurs mesures, élaboré des stratégies et souscrit à des engagements internationaux. La présente initiative avec le PNUD vient donc opérationnaliser la volonté du Gouvernement pour une gestion durable des terres et des espaces forestiers.

M. Mohamed Abchir a déclaré que « de nombreux spécialistes s'accordent à dire que plus 40% des terres agricoles sont dégradées au Bénin et environ 75000 ha de forêts sont perdus chaque année et que par ailleurs, cette perte occasionne, une réduction du PIB évaluée à 8% par an ». Ce projet constitue une réponse nationale de construction de l'avenir dans une approche de « ne laisser personne pour compte », a-t-il souligné, car la lutte contre les formes de dégradation des ressources naturelles (terres, forêts, Eaux.), plus qu'une question de secteur

isolé, est une question de développement humain, économique et social.

D'un montant de neuf millions trente-deux mille huit cent soixante-dix-sept (9 032.877) dollars US, ce projet d'une durée de cinq (5) ans contribuera à terme entre autres à inverser les tendances par :

- la promotion des systèmes de production durables et résilients au climat sur les terres dégradées et dans les points chauds de la déforestation au Bénin ;
- le développement d'infrastructures vertes, afin de renforcer l'initiative de la ceinture verte en tant que solution fondée sur la nature contre l'avancée du désert et soutenir l'adaptation des communautés au changement climatique dans le nord du pays ;
- le renforcement de la protection et la préservation des écosystèmes forestiers situés dans les grands bassins de production agricole ;
- l'identification et la promotion des chaînes de valeur sensibles au genre et résilientes au climat, mais aussi l'accroissement de la productivité et la compétitivité dans les filières de l'horticulture, des Produits Forestiers Non Ligneux .

## Validation de l'étude multidimensionnelle sur les conflits entre agriculteurs et éleveurs au Bénin

L'étude multidimensionnelle sur les conflits entre agriculteurs et éleveurs au Bénin a été validée le 16 mars 2023 à l'hôtel Les Oliviers de Porto-Novo. Cette étude réalisée avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vise à comprendre les dynamiques conflictuelles entre agriculteurs et éleveurs, afin de disposer d'un outil d'aide à la prise de décision pour mieux appuyer le Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs dans la mise en œuvre du programme de sédentarisation des éleveurs, à travers la transformation efficace des systèmes d'élevage pour un épanouissement socio-économique et culturel des éleveurs dans un environnement sécurisé et apaisé.

« La prévention des conflits reste toujours une priorité, car elle permet de sauver des vies, de préserver les acquis du développement, de transformer structurellement les économies et de construire de meilleures perspectives de développement pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable », a affirmé Monsieur Aouale Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD au Bénin.

En effet, la transhumance du Nord vers le Sud provoque des conflits à l'intérieur du pays avec des conséquences dramatiques. La biodiversité du Bénin, ses conditions agro-écologiques, climatiques, ses cours d'eau et sa proximité favorisent les pratiques agricoles et le pastoralisme, et font de lui un pays d'accueil et de transit des éleveurs pasteurs des pays sahéliers du Nord et du Nigéria. Mais ces transits provoquent des tensions fréquentes entre les transhumants du Bénin et ceux des pays voisins à savoir le Togo, le Nigéria, le Burkina Faso et le Niger.

Il a été noté que ces conflits peuvent être exploités par les groupes extrémistes violents et les bandes criminelles transfrontalières pour avoir l'adhésion des populations victimes de conflits et pour l'avancée de leurs actions sur le territoire. Les activités des groupes armés ou terroristes ont tendance à réduire l'espace agro-pastoral, notamment les terres agricoles et les couloirs de transhumance. Elles affectent également les routes commerciales et les activités de marché et entravent la mobilité des pasteurs. Lorsque les couloirs de transhumance sont bloqués par des

groupes armés, la circulation du bétail est réduite ; ce qui entraîne une concurrence accrue pour les ressources et se traduit par une augmentation des empiètements sur les terres agricoles et l'intensification des conflits.

Dr Adamou Mama Sambo, Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs à la Présidence de la République a fait la genèse des travaux qui ont conduit à ce rapport. Selon lui, tout est parti des nouvelles orientations du Chef d'Etat en matière de sédentarisation des éleveurs. Afin d'anticiper les menaces au regard des événements de conflits dans la sous-région ouest-africaine, le Gouvernement a mis en place entre autres, le programme de sédentarisation volontaire des éleveurs.

L'atelier de validation de ce rapport a connu la participation des acteurs intervenant dans la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs, des préfets des départements de l'Ouémé et du Plateau, des acteurs des organisations de la société civile, des PTFs, chercheurs, agriculteurs et éleveurs.



Photo de famille des participants à l'atelier de validation de l'étude multidimensionnelle sur les conflits entre agriculteurs et éleveurs au Bénin

# Lancement du projet de cohésion sociale et de prévention des conflits au Bénin



Vue partielle des participants au lancement du projet d'appui au renforcement de la cohésion sociale, à la prévention de l'extrémisme violent et à la lutte contre les conflits liés à la transhumance

*Un nouveau projet visant à renforcer la cohésion sociale, à prévenir l'extrémisme violent et à lutter contre les conflits liés à la transhumance dans un contexte, où le Bénin, tout comme plusieurs autres pays d'Afrique de l'Ouest, est en proie à quelques attaques des groupes terroristes a été lancé le 17 février 2023 à l'hôtel de ville de Parakou par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Monsieur Alassane Seidou.*

**D**'un montant de 3.062.020 \$US entièrement financé par le Royaume des Pays-Bas pour la période 2023-2025, le Projet d'Appui au Renforcement de la Cohésion Sociale, à la Prévention de l'Extrémisme Violent et à la Lutte contre les conflits liés à la Transhumance est le fruit du partenariat entre le Gouvernement du Bénin, le Royaume des Pays-Bas et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il couvre les départements de l'Alibori, du Borgou, de l'Atacora et de la Donga et plus d'une quinzaine de communes du Bénin à savoir Natitingou, Coby, Boukoubé, Matéri, Tanguiéta, Malanville, Kouandé, Kérou, Karimama, Sègbana, Banikoara, Kandi, Kalalé, Nikki, Parakou, Djougou et Ouaké.

Pour le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, l'ambition du **Projet d'appui au renforcement de la cohésion sociale, à la prévention de l'extrémisme violent et à la lutte contre les conflits liés à la transhumance** est de « renforcer la résilience des populations de la région

septentrionale confrontées depuis quelque temps au phénomène de la radicalisation, de l'extrémisme violent et du terrorisme. En effet, l'étendue des bandes frontalières que partage le Bénin avec certains pays de son voisinage immédiat touchés par l'extrémisme violent et le terrorisme augmente le risque de vulnérabilité et entrave la cohésion sociale, facteur déterminant du vivre-ensemble ».

« La prévention des conflits est une priorité, car elle permet de sauver des vies, de préserver les acquis du développement, de transformer structurellement les économies et de construire de meilleures perspectives de développement pour la réalisation des objectifs de développement durable », a affirmé M. Aouale Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD Bénin. Il a salué les efforts du Gouvernement pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent notamment par l'élaboration de la stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent.

Au Bénin, les moteurs de conflits et les poches de vulnérabilité s'accroissent particulièrement dans le Nord du Pays menaçant la cohésion sociale. Par ailleurs, les rapports entre les agriculteurs et les éleveurs sont parfois emprunts de conflits liés à la transhumance et à la compétition pour les ressources naturelles.

Ce projet vient faire des communautés béninoises des acteurs et consolidateurs de la cohésion sociale et de la paix. Il s'articule autour de trois (3) piliers:

**(i) la cohésion sociale** à travers le renforcement du dialogue communautaire en vue de mobiliser les populations autour des valeurs du vivre-ensemble et de la tolérance ;

**(ii) la prévention de l'extrémisme violent** notamment en termes d'appui à la gouvernance nationale et locale, tout en mettant l'accent sur la connaissance du phénomène par les populations et le renforcement de leur collaboration avec les forces de défense et de sécurité et

## VIE DES PROJETS

**(iii) la prévention des conflits** en lien avec la transhumance et les ressources naturelles avec une implication à tous les niveaux des femmes et des jeunes qui sont des cibles potentielles des groupes extrémistes violents.

« Lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités et renforcer la cohésion sociale constituent des priorités pour la coopération néerlandaise », a affirmé Antonie De Kemp, Chef de Coopération de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas près le Bénin, représentant

l'Ambassadrice empêchée. Il a justifié le choix de la zone septentrionale du Bénin pour ses interventions et sa coopération.

Plusieurs partenaires locaux sont impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet. Il s'agit des conseils communaux, des forces de défense et de sécurité au niveau local et décentralisé, des organisations de la société civile notamment la Coalition Nationale pour la Paix, WANEP, African Park Networks, R-ODD, Changement Social Bénin, Social Watch Bénin, Réseau pour l'Intégration des Femmes des ONG et Associations

Africaines, Equi-Fille ONG pour ne citer que celles-là.

La cérémonie de lancement a eu lieu en présence du Représentant Résident du PNUD, du représentant de l'Ambassadrice du Royaume des Pays-Bas près le Bénin, des Préfets des départements de l'Alibori, Borgou, Atacora et Donga, du Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs ainsi que des Autorités locales et têtes couronnées, des jeunes et femmes des communes bénéficiaires.



*Echange entre le Chef de Coopération de l'Ambassade du Royaume des Pays Bas avec le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ( au centre droit) en présence du Représentant Résident du PNUD et du Haut Commissaire à la Sédentarisation des éleveurs (à droite)*



*Vue partielle des participants au lancement du projet d'appui au renforcement de la cohésion sociale, à la prévention de l'extrémisme violent et à la lutte contre les conflits liés à la transhumance*

# Le PNUD et l'UNCDF renforcent les capacités des acteurs béninois sur l'économie bleue



Dans un contexte mondial de plus en plus marqué par de multiples crises notamment celle causée par la guerre russo-ukrainienne, le Bénin à l'instar de beaucoup d'autres pays diversifie ses sources de financement pour ses priorités de développement. Pour accompagner les efforts du Gouvernement dans sa stratégie de mobilisation des capitaux publics et privés à travers des financements innovants pour la mise en œuvre du PAG 2021-2026, un atelier de renforcement des capacités des acteurs sur l'économie bleue à travers le projet « feuille de route et stratégie pour les obligations bleues » a été organisé du 3 au 8 février 2023 au Palais des Congrès de Cotonou, grâce au soutien financier de la modalité d'urgence pour le développement (Development Emergency Modality) créée au sein du Fonds Commun pour les ODD sur l'initiative du PNUD et de UNCDF.

L'atelier a permis aux participants d'identifier un pipeline constitué d'une vingtaine de projets des secteurs potentiels de l'économie bleue au Bénin, provenant du PAG 2021-2026. Par



De gauche à droite, le Directeur Général du Financement du Développement, l'Economiste principal du PNUD, la Directrice Adjointe de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances et le Spécialiste en Financement de l'UNCDF

ailleurs, il a été souligné l'opportunité pour le Bénin d'attirer des investisseurs sur une obligation bleue ; la capacité de l'économie du Bénin à déployer les fonds levés tout en tirant leçons des obligations ODD.

Dans son mot d'ouverture, l'Economiste principal du PNUD Bénin, M. Francis Andrianarison a décrit le contexte de la mise en place de cette initiative conjointe

PNUD, UNCDF pour accompagner le Gouvernement dans la mobilisation des nouvelles ressources pour le financement de ses projets de développement. Il a ensuite rappelé les résultats attendus et rassuré les participants de l'engagement du Système des Nations Unies à appuyer toutes les initiatives visant la mise en œuvre des ODD et de l'engagement commun « ne laisser personne de côté ». Mme Adjidjatou Hassan Zanouvi,





*Photo de famille des participants à l'atelier de renforcement des capacités*

Directrice adjointe de cabinet du Ministère de l'Économie et des Finances a remercié le PNUD et l'UNCDF pour l'organisation de cet atelier. Cette initiative dénommée « **Stratégie et feuille de route pour les obligations bleues au Bénin** » vient en réponse aux crises successives qui secouent le monde et impactent négativement le développement. Elle ajouta que ces crises posent un défi de mobilisation de ressources dans un contexte de raréfaction des ressources disponibles des sources traditionnelles de financement et des besoins accrus des pays. Pour elle, cette initiative offre au Bénin l'opportunité de mobiliser des ressources innovantes à des termes compétitifs pour le financement de projets à fort impact de développement.



*Vue partielle des participants en travaux de groupe*

Durant les six (6) jours de formation, les participants ont été outillés sur les opportunités de l'économie bleue, les objectifs stratégiques de long terme de l'économie bleue, les obligations bleues et le contexte global ainsi que les critères de marché.

Les échanges ont permis aux participants de comprendre le processus d'émission d'une obligation notamment : i) l'élaboration d'un cadre de référence, ii) l'identification des projets, iii) la vérification et la certification auprès d'agences internationales, iv) la ségrégation des fonds sur des activités spécifiques et v) l'élaboration du rapport d'allocation et d'impact. Ensuite, les attentes des investisseurs ont été

également présentées en lien avec les six (06) objectifs environnementaux que sont: les mesures d'adaptation face aux effets des changements climatiques, l'utilisation raisonnée de l'eau et la protection des ressources marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention des déchets et recyclage, la prévention et le contrôle de la pollution, la protection des écosystèmes sains, le niveau de référence des émissions de CO2 pour l'électricité...

L'atelier a été animé par l'Expert Cédric Rimaud, Consultant International sur les questions d'économie bleue. Ce dernier a partagé l'expérience de plusieurs pays avec les participants. Au total, une soixantaine (60) de techniciens et

cadres des ministères de l'Économie et des Finances, du développement, du cadre de vie, de l'Économie Maritime, du Ministère du transport, des acteurs communaux et des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Centre de Recherche ont pris part à cette rencontre de renforcement des capacités.

Les travaux de définition et d'affinement du pipeline de projets bleus et verts avec un plan d'investissement pour les projets arrivant à maturité de la BAD et d'autres projets au niveau local sont prévus pour la prochaine étape.

# Une amélioration de la représentativité des femmes à la 9ème législature de l'Assemblée nationale du Bénin



*Le Bénin vient de faire des progrès notables en termes de représentativité des femmes à l'Assemblée nationale avec une augmentation de 18,46% par rapport à la législature précédente. Au terme des élections législatives du 08 janvier 2023, l'Assemblée nationale compte 28 femmes sur les 109 députés pour le compte de la 9ème législature (2023-2026), soit un taux de 25,69%, contre 7,23% des femmes élues pour la 8ème législature (2019-2023).*

**D**epuis l'avènement de la démocratie au Bénin, le taux de représentativité des femmes au parlement n'a jamais atteint les 10 %. De 1991 à 2019, on a enregistré un taux respectivement de 4,69% (1991) ; 7,32% (1995) ; 6,02% (1999) ; 7,23% (2003) ; 7,23% (2007) ; 9,63% (2011) ; 8,43% (2015) et 7,23% (2019).

Pour améliorer la représentativité des femmes élues à l'Assemblée nationale, quelques initiatives ont été prises en 2011 et 2013 sans succès notamment à

travers des lois électorales spécifiques (loi de quota en 2011, ensuite la loi de parité 2013) qui ont été rejetées respectivement par la Cour constitutionnelle (la loi de quota en 2011) et par l'Assemblée nationale (la loi pour la parité en 2013).

L'avancée constatée en 2023 lors des élections législatives est imputable à la réforme entamée en 2019, par le biais de la révision de la Constitution du 11 décembre 1990 [1] en son article 26 et du code électoral [2] en son article 144. Cette réforme obtenue à la suite de nombreuses

années de lutte, de revendications et de lobbying des réseaux de femmes leaders; des organisations de la société civile et des institutions internationales au Bénin, a manifestement permis au Bénin de se rattraper sur le terrain de l'amélioration du taux de présence des femmes dans les instances de prise de décision.

Depuis 2012, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bénin a contribué à la dynamisation des femmes leaders et de la société civile, qui ont organisé plusieurs ateliers et

rencontres pour une relecture, une analyse approfondie de la constitution du Bénin. Les appuis apportés ont également permis :

- la mise en place de stratégies de plaidoyer en faveur de mesures autorisables par la constitution pour une meilleure représentation des femmes dans les instances de prise de décision ;
- une modernisation du Parlement et de ses procédures;
- une meilleure organisation des élections;
- une meilleure prise en compte du Genre dans les partis politiques, etc.

Ces lois et mesures prises pour assurer aux populations l'égalité entre les hommes et les femmes en politique, la non-discrimination pour donner effets aux droits et libertés reconnus par les Conventions, notamment, la Convention sur l'élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF), marquent une volonté des institutions étatiques d'accompagner les femmes. Elles ont redonné confiance, courage et motivation aux femmes béninoises de se porter massivement candidates pour siéger au parlement. Sur l'ensemble des 1190 candidatures pour les sièges réguliers, on compte 91 femmes, soit 15,3% de candidates sur les listes soumises à la CENA, en dehors des 336 candidates au 24 sièges réservés.

Sur un ensemble de 1526 candidatures (titulaires et suppléants), on compte 427 candidates (titulaires et suppléants), soit 27,98% voire 28% de femmes candidates sur les listes en 2023. On note une nette amélioration de la participation des femmes aux élections comparativement à 2019, où le taux de candidature était de 9,43%.

N'eut été cette mesure spécifique de sièges réservés aux femmes, le taux de représentativité des femmes serait de 4 femmes sur 85 députés, soit 4,70%.

Eu égard à ces avancées dans le domaine du genre au Bénin, il est souhaitable que de mesures spécifiques soient prises pour l'amélioration du taux de participation et de représentativité des femmes dans les conseils communaux et municipaux de 2026.



[1] La loi n°90-32 du 11 décembre 1990 modifiée par la loi n°2019-40 du 7 novembre 2019 portant révision de la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, stipule en son article 26 que :

« L'Etat assure à tous, l'égalité devant la loi, sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion, d'opinion politique ou de position sociale. L'homme et la femme sont égaux en droit. Toutefois, la loi peut fixer des dispositions spéciales d'amélioration de la représentation du peuple par les femmes. L'Etat protège la famille, particulièrement la mère et l'enfant. Il porte assistance aux personnes porteuses de handicap ainsi qu'aux personnes âgées. »

[2] Ce code dispose : **article 144 : le nombre de députés à l'Assemblée nationale est de cent-neuf (109) dont vingt-quatre (24) sièges exclusivement réservés aux femmes.**

Selon l'article 145 « Les partis politiques, désireux de prendre part aux élections législatives, présentent des listes de candidats dans toutes les circonscriptions électorales. Chaque liste comprend un nombre de candidats égal à celui des sièges à pourvoir dont une femme et sa suppléante spécialement présentées au titre des sièges réservés. Ainsi, 24 femmes et leurs suppléantes seront donc obligatoirement retenues sur les listes électorales, en dehors des 85 sièges à pourvoir en hommes et femmes, soit une femme et sa suppléante par circonscription électorale ».



Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche remerciant chaleureusement le Chargé d'Affaires de l'Ambassade du Royaume de la Belgique pour l'appui financier apporté dans le cadre du projet

## Le Bénin, la Belgique et le PNUD en action pour la résilience des communautés agricoles face aux changements climatiques

*Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, M. Gaston Dossouhoui et le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), M. Aoualé Mohamed Abchir ont procédé le 6 février 2023 à Cotonou à la signature du protocole d'accord dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Agricoles des Zones Frontalières face aux effets néfastes des changements climatiques, en présence de M. Martin Deroover, Chargé d'Affaires de l'Ambassade du Royaume de la Belgique, principal bailleur dudit projet.*

« Le présent projet tire sa source de l'urgence d'un relèvement et de la nécessité d'une sécurité alimentaire des communautés agricoles, qui font actuellement face à l'effet combiné de trois défis liés aux changements climatiques, à la COVID 19 et au conflit entre la Russie et l'Ukraine. Son objectif est de renforcer les capacités de résilience des communautés des zones frontalières béninoises qui subissent les effets néfastes des changements climatiques en vue d'une protection de leurs moyens

de subsistance et de la réduction de la pauvreté », a affirmé M. Aoualé Mohamed Abchir. Il a exprimé la gratitude du PNUD à M. Martin Deroover, Chargé d'Affaires de l'Ambassade du Royaume de la Belgique pour son engagement personnel et pour l'engagement de son pays dans le financement de ce projet.

En tant que partie à la Convention des Nations Unies sur le climat, la Belgique consacre en effet une part importante du budget de sa coopération au

développement au financement de la lutte contre le changement climatique, notamment via les institutions multilatérales, afin d'accroître les impacts de ses appuis.

Faisant la genèse du projet, le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a souligné que les multiples crises qu'ont subies les populations notamment la COVID-19, le conflit russo-ukrainien induisant la cherté des facteurs de production agricole comme

l'engrais, le gaz, le renchérissement du coût des transports sans oublier les effets néfastes des changements climatiques ont entraîné une dégradation du pouvoir d'achat des communes et plus particulièrement celles qui sont frontalières. « Ce projet a donc vu le jour pour aider les populations pauvres à résister aux chocs », a déclaré M. Gaston Dossouhoui.

En outre, les insatisfactions des uns et des autres sont souvent la source des conflits intercommunautaires. Au-delà du renforcement de la résilience des agriculteurs face aux changements climatiques, ce projet aidera les éleveurs à s'entraider pour créer des climats de paix.

D'un coût global de 4.400.000 euros pour la période 2023-2025, le projet interviendra dans les communes les plus exposées aux effets néfastes des changements climatiques au Bénin que sont : Djougou, Copargo, Ouaké (département de la Donga) et Malanville (département de l'Alibori).

A terme, il permettra :

- (i) aux acteurs institutionnels et les communautés à la base d'accéder à des renforcements de capacités en matière de stratégies d'adaptation et de résilience aux Changements Climatiques ;
- (ii) aux communautés bénéficiaires de disposer d'infrastructures sociocommunautaires de résilience



*Le Représentant Résident du PNUD au Bénin et le Chargé d'Affaires de l'Ambassade du Royaume de la Belgique*

aux changements climatiques dans les secteurs agricoles, et des ressources en eaux (GIRE) leur facilitant la mise en œuvre des stratégies d'adaptation, de résilience et d'atténuation aux changements climatiques;

(iii) aux jeunes et femmes des communes d'éleveurs d'améliorer leurs revenus par le biais d'activités génératrices de revenus facilitées par les infrastructures

prises en place ; et enfin

(iv) aux clusters positionnés sur l'intégration agriculture - élevage d'être renforcés en vue de l'augmentation de la production et pour faciliter la mise en marché de leurs productions.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



**Belgique**

partenaire du développement





## Mise en service de cinq nouveaux centres communaux de services publics

*Dans le cadre de la réforme et de la modernisation de l'administration publique par le Gouvernement, la Ministre du Travail et de la Fonction Publique, Madame Adidjatou Mathys, a procédé le mardi 21 mars 2023 à Lokossa à la mise en service officielle de cinq nouveaux centres communaux de service publics (CCSP) au profit des communes de Ouèssè, Covè, Adjarra, Sèmè et Lokossa.*

**A**u Bénin, la dématérialisation des services publics est en bonne voie.

Selon Madame Adidjatou Mathys, Ministre du Travail et de la Fonction Publique, les centres et guichets mis en place avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) visent à accroître la performance, l'efficacité et l'efficience de l'administration publique et permettent aux usagers d'accéder plus facilement à des services publics de proximité et de meilleure qualité. A date (21 mars), le CCSP de Lokossa a enregistré déjà plus de 300 usagers avec un taux de satisfaction d'environ 91 %.

Désormais, avec la dématérialisation et la mise en ligne des services, plus besoin aux usagers-clients de l'administration publique de se rendre à Cotonou pour suivre l'évolution de leur carrière comme autrefois avec tous les risques encourus. La possibilité leur est offerte dorénavant de le faire au niveau des centres communaux de services publics ou via des smartphones avec connexion partout, où ils se trouveraient.

Chaque centre communal de services publics est doté d'un ensemble d'équipements, à savoir des bornes (pupitres) tactiles utilisant un point d'accès Wi-Fi longue portée avec abonnement et alimentés par l'énergie

solaire photovoltaïque qui permettent aux usagers d'accéder en tout temps aux services dématérialisés ; d'une caméra de surveillance pour assurer la sécurité des équipements ; d'un écran de diffusion d'informations sur les prestations accessibles et les réformes en cours via le guichet ; d'une enseigne lumineuse pour orienter les usagers à leur arrivée sur les lieux d'implantation. Les CCSP sont animés par des agents appelés points focaux, qui assistent les usagers dans la manipulation des plateformes, auxquelles ils veulent accéder.

Pour Monsieur Aouale Mohamed Abchir, le PNUD se réjouit à plus d'un titre du fait que ces centres permettent effectivement

de rapprocher l'administration des administrés afin de renforcer la jouissance des droits des détenteurs de droits en termes d'accessibilité physique, d'accessibilité économique et d'accessibilité psychologique au regard des taux de fréquentation et des taux de satisfaction enregistrés.

La mise en place des CCSP est donc un levier d'amélioration de la qualité des services publics et de promotion des valeurs républicaines pour la réalisation de l'Objectif de Développement Durable N°16 « Paix, Justice et Institutions Efficaces ». Il a invité les autres partenaires techniques et financiers à appuyer le Projet d'Appui à la Réforme

et à la Modernisation de l'Administration Publique (PARMAP) dans le but d'un passage à l'échelle en étendant ces centres aux 57 communes restantes, afin de faire du Bénin un modèle de dématérialisation dans la sous-région ouest-africaine.

Le Maire de la Commune de Lokossa, Monsieur Gervais Hounkpè Houénou et le Préfet du Mono, Monsieur Bienvenu Milohin ont promis en faire un bon usage et inviter massivement les usagers-clients à sa fréquentation.

Il faut rappeler que ces cinq (05) nouveaux centres viennent s'ajouter aux quinze (15) déjà installés dans les mairies ou localités de Adjohoun, Allada, Aplahoué, Bassila,

Bembèrèkè, Dassa-Zoumè, Djidja, Djougou, Kandi, Malanville, Nikki, Ouidah, Péhunco, Pobè et Tanguiéta et aux trois (03) Guichets de Service des Relations avec les Usagers installés à : Parakou, Abomey et Natitingou.

La mise en service officielle des 5 nouveaux CCSP a eu lieu en présence du représentant du Ministre de l'Economie et des Finances, du Représentant Résident du PNUD, du Préfet du département du Mono, du Maire de la commune de Lokossa, des autorités politico-administratives et des bénéficiaires.



Les officiels lors de la mise en service des CCSP



Vue partielle des participants



Démonstration de fonctionnement de la borne tactile qui permet aux documents administratifs des fonctionnaires de l'Etat sous le regard de Mme la Ministre du Travail et de la Fonction Publique, du Représentant Résident du PNUD, du Préfet du département du Mono et autres personnalités



# Don de barques motorisées aux communautés lacustres de Grand-Popo

**P**our faciliter le transport en toute sécurité des élèves et enseignants des villages lacustres de la commune de Grand Popo vers leurs écoles, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a offert le 17 mars 2023 quatre (04) barques motorisées et un lot de gilets de sauvetage à l'Association Nonvitcha de Grand Popo.

D'une valeur de plus de 21 000 000 FCFA, ce don du PNUD s'inscrit dans la vision de « ne laisser personne de côté » et de réduire les inégalités de chances qui influencent profondément la façon dont les gens vivent et leur potentiel. Pour Monsieur Aouale Mohamed Abchir Représentant Résident du PNUD, « la promesse de transformation qui est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable y afférents est de ne laisser personne de côté ».

Cette promesse incarne l'engagement pris par tous les États membres de l'ONU d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, de mettre fin aux discriminations et à l'exclusion et de réduire les inégalités

et les vulnérabilités qui produisent des laissés pour compte et affectent le potentiel des individus et de l'humanité dans son ensemble.

Accueilli avec enthousiasme par le bureau de l'Association Nonvitcha, les autorités locales, les notables, les parents d'élèves, élèves et enseignants ce don vient soulager les peines des populations lacustres de Grand-Popo et contribuera à mettre fin aux noyades des enfants souvent enregistrées dans la commune lors de leurs déplacements pour les écoles.

Selon le Président du bureau fédéral de l'Association Nonvitcha, Monsieur Nobert Kassa, cet acte répond, à l'un des idéaux de l'association à savoir : « toujours servir les autres, toujours aider les autres à se soulager, à se remettre progressivement de leurs peines et souffrances quotidiennes et toujours chercher à contribuer modestement et tant que possible, à l'amélioration des conditions de vie des communautés ».

« Ce don est un acte d'amitié, de coopération et de développement », a

affirmé Monsieur Aurélien Agbénonci, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération. Plus qu'un geste, c'est un signal d'engagement soutenu du PNUD à accompagner le développement amorcé par le Gouvernement du Bénin, a-t-il ajouté. Il a adressé ses remerciements au PNUD, félicité le bureau de l'Association Nonvitcha qui œuvre au quotidien pour des projets en faveur du développement de Grand Popo. Il a ensuite encouragé les écoliers et élèves à bien travailler à l'école et les a exhorté en plus des enseignants et parents d'élèves à bien entretenir ces barques et gilets de sauvetage.

La cérémonie de remise de don a été suivie par la visite d'un site de production et d'expérimentation du « vermicompost » à base de la jacinthe d'eau d'un jeune start up béninois appuyé par le Laboratoire d'Accélération du PNUD. Elle a connu la participation du Ministre Agbénonci, de la Directrice du Cabinet du Ministère du Cadre de Vie et de Développement, du Représentant Résident du PNUD et des autorités locales.





*Remise et port des gilets de sauvetage*



*Une petite escapade en barque motorisée*



*Vue partielle des écoliers et élèves, bénéficiaires des dons*



*Les officiels lors de la cérémonie de remise de dons*



*Visite du site de production et d'expérimentation du vermicompost*





## Renforcer la résilience des communautés agricoles des zones frontalières face aux changements climatiques

*Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, M. Gaston Dossouhouni a lancé le 3 mars 2023 à la salle de conférence de la mairie de Djougou, un nouveau projet visant à renforcer la résilience des communautés agricoles des zones frontalières exposées aux effets néfastes des changements climatiques, notamment des communes de Djougou, Ouaké, Copargo et Malanville.*

« La nature nous a tout donné et nous continuons de recevoir tout d'elle. Mais ce que nous faisons tous les jours à travers nos comportements, c'est la détruire par des pratiques peu recommandables avec pour conséquences : les changements climatiques et leurs effets néfastes tels que les longues sécheresses qui entraînent la faible disponibilité de fourrage pour le bétail et les pluies diluviennes avec les inondations qui sont à l'origine des grandes pertes de nos récoltes... ».

C'est par ces mots que le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, M. Gaston Dossouhouni, a lancé le Projet de Renforcement de la résilience des Communautés agricoles des zones frontalières exposées aux effets néfastes des changements climatiques (PRRÉCAZ) en invitant les acteurs et les bénéficiaires à une prise de conscience sur l'importance et l'opportunité du présent projet qui vient soulager les peines des communautés vulnérables. Il a exprimé toute sa gratitude au Royaume de Belgique et au Programme des Nations Unies pour le développement



*M. Gaston Dossouhouni, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche*

(PNUD) pour cet engagement aux côtés des populations vulnérables du Bénin.

« Le lancement de ce projet est le fruit d'un long processus qui doit son heureux aboutissement à la volonté commune du Gouvernement de la République du

Bénin et le Royaume de la Belgique, un des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) intervenant dans le domaine de l'agriculture, de redonner un nouveau souffle, voire une nouvelle impulsion à la gestion des effets des changements climatiques au Bénin au

## VIE DES PROJETS



M. Aoualé Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD au Bénin

profit des Communautés Agricoles des Zones Frontalières » a laissé entendre M. Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD Bénin.

Pour M. Martin Deroover, Chef Section Coopération au Développement de l'Ambassade de la Belgique, « la coopération internationale belge encourage la gestion durable des sols & de l'eau, la promotion de la biodiversité et le maintien des ressources naturelles ainsi qu'une agriculture respectueuse du climat afin de garantir durablement la sécurité alimentaire ».

D'un coût global de 4,4 millions d'euros, soit environ 2,8 milliards de FCFA financé par la Belgique et le PNUD, le projet va se concentrer durant ses trois années d'activités sur quatre (4) communes frontalières du pays (Ouaké, Djougou, Copargo et Malanville), qui sont plus sujettes aux effets néfastes des changements climatiques et travaillera pour l'atteinte des produits ci-après :

- Les acteurs institutionnels et les communautés à la base accèdent à des renforcements de capacités en

matière de stratégies d'adaptation et de résilience aux Changements Climatiques ;

- Les communautés bénéficiaires disposent d'infrastructures sociocommunitaires de résilience

aux changements climatiques dans les secteurs agricoles, et des ressources en eau (GIRE) leur facilitant la mise en œuvre des stratégies d'adaptation, de résilience et d'atténuation aux changements climatiques ;

- Les jeunes et femmes des communes cibles ont amélioré leur revenu par le biais d'activités génératrices de revenu facilitées par les infrastructures mises en place ;
- Les clusters positionnés sur l'intégration agriculture - élevage sont renforcés en vue de l'augmentation de la production et pour faciliter la mise en marché de leurs productions.

La cérémonie de lancement de ce projet a connu la participation du Représentant du préfet de la Donga, des Maires et membres des conseils communaux, des Secrétaires Exécutives, des Directeurs Techniques du Ministère de l'Agriculture et de l'Agence Technique du Développement de l'Agriculture ainsi que des populations des communes bénéficiaires.



M. Martin Deroover, Chef Section Coopération au Développement de l'Ambassade de la Belgique



Visite d'un des sites à aménager pour les activités agricoles dans le cadre du projet PRRéCAZ



# Le PNUD appuie la retraite d'immersion des députés de la 9<sup>ème</sup> législature

*Permettre aux Députés de la 9<sup>ème</sup> législature de se plonger dans les réalités des fonctions parlementaires après leur installation officielle est l'objet de la retraite d'imprégnation et d'immersion organisée à leur endroit par le Bureau de l'Assemblée nationale du 13 au 15 mars 2023 à Grand-Popo avec l'appui du PNUD.*

**D**u 13 au 15 mars 2023 à l'Hôtel Millénaire Popo Beach de Grand Popo, les nouveaux représentants du peuple ont pris connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'institution parlementaire, ses services, ainsi que les procédures et pratiques parlementaires afin de leur permettre de s'intégrer et de jouer efficacement leur rôle.

Rappelant l'importance de cette retraite, Louis Gbèhounou Vlavonou, Président de l'Assemblée nationale dans son allocution d'ouverture, a déclaré qu'« une retraite d'imprégnation et d'immersion en début de législature offre de nombreux avantages aux parlementaires notamment, en favorisant la collaboration et la cohésion, en renforçant la compréhension des enjeux clés, en suscitant des pistes de formation et de conseils, en établissant une vision partagée et en encourageant

l'innovation et la créativité ».

Pendant trois jours, seize (16) thématiques ont été présentées aux nouveaux députés ; une occasion d'ouvrir des perspectives sur leur mission en tant que parlementaires en vue de l'améliorer, de partager les expériences, d'apprendre des uns et des autres et surtout de s'informer sur les contenus des textes qui fondent l'Assemblée nationale et qui encadrent tant le travail législatif que le contrôle de l'action gouvernementale.

«Vous avez le mérite d'appartenir à une législature particulière. Particulière en ce sens qu'elle matérialise des réformes politiques et institutionnelles engagées dans le pays et qui ont fait passer l'effectif du Parlement de 83 à 109, avec 26,6% de femmes élues et c'est à vous qu'incombera aussi la mission de donner corps aux réformes que jugera

encore utiles la classe politique pouvant conduire à l'organisation des élections générales de 2026» a déclaré Aouale Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD, tout en félicitant les nouveaux élus et en rassurant les parlementaires de l'accompagnement du PNUD.

Dans son rôle d'accompagnement des institutions de la république et de la promotion de la bonne Gouvernance, le PNUD a accompagné depuis plus de deux décennies, les projets du Parlement. Bien que certains ont déjà pris fin, d'autres sont toujours en cours.

Le Président de l'Assemblée nationale a remercié le PNUD d'être constamment aux côtés du Parlement notamment à travers le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités du Parlement et des Organes de Gestion des élections (PARCPOGE).



Le Président de l'Assemblée Nationale, Louis Vlavonou



Vue partielle des députés de la 9ème législature lors de la retraite d'immersion

### **PARTENARIAT PNUD - ASSEMBLEE NATIONALE : QUELQUES REALISATIONS**

Au nombre des réalisations de ce partenariat, on peut citer :

- La mise en place de l'Unité d'Analyse, de Contrôle et d'Évaluation du Budget de l'État ; au départ un projet mais aujourd'hui transformé en direction ;
- Le câblage et l'interconnexion des bureaux de l'Assemblée nationale ;
- La mise en place du site internet de l'Assemblée nationale, une source d'informations au service de la démocratie ;
- L'installation de la radio-hémicycle et son opérationnalisation, un moyen de rapprocher les élus des électeurs, le Parlement des citoyens ;
- La mise en place d'une minuterie pour mieux régler les débats au sein de l'hémicycle ;
- L'appui à l'examen et aux votes de plusieurs lois majeures telles que les codes électoraux, la loi sur le harcèlement sexuel, la loi sur la lutte contre la corruption, etc. ;
- L'appui à l'organisation de consultations publiques afin de rapprocher davantage les députés de leurs mandants ;
- L'appui à l'élaboration de nombreux outils de contrôle de l'action gouvernementale tels que : le guide pratique de lecture et d'analyse des budgets programmes ; le guide sur la démarche et l'importance de la programmation budgétaire sensible au Genre ; le guide méthodologique du Député pour la réduction de la pauvreté au Bénin ; le guide d'examen de documents de reddition de comptes et du vote de projet de Loi de Règlement ; des recueils des projets d'investissements publics ; le Code Parlementaire d'Éthique et de Déontologie, etc.
- La numérisation et la mise en place d'un système de gestion physique et électronique des archives de l'Assemblée nationale ;
- Le renforcement des capacités des différents réseaux, structures de l'Assemblée nationale ainsi des cadres et journalistes parlementaires ;
- L'appui à la réalisation de l'étude de faisabilité de la Télé-Hémicycle ;
- Etc.

# Construire la résilience par le renforcement des moyens de subsistance en Afrique



M. Bifienlo Policarpe Coulibaly, Spécialiste en Prévention de l'Extrémisme Violent à l'Unité Gouvernance ( en 2ème position sur la photo) et M. Denis Mouzoun, Expert en Développement Humain du Département des Politiques et Stratégies (avant dernière position sur la photo) recevant leurs attestations à l'issue de la formation sur le renforcement des moyens de subsistance

Le PNUD à travers le Bureau de Crise et le Hub Sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a réuni du 7 au 10 novembre 2022 à l'Hôtel Radisson de Diamniadio au Sénégal 30 participants venus de 17 bureaux de pays pour un renforcement de capacités. Le PNUD Bénin a été représenté par M. Denis Mouzoun, Expert en Développement Humain du Département des Politiques et Stratégies (DPS) et M. Bifienlo Policarpe Coulibaly, Spécialiste en Prévention de l'Extrémisme Violent à l'Unité Gouvernance.

Au cours de cette rencontre régionale, nous avons été outillés sur comment construire la résilience par les moyens de subsistance et le relèvement économique, les interrelations entre le relèvement économique et le développement du secteur privé, la prise en compte de l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes, la programmation sensible au conflit et les orientations pour les travaux d'infrastructures communautaires dans les contextes de crise et de post-crise.

L'Afrique sub-saharienne fait face ces

dernières années à une instabilité socio-politique, sécuritaire et climatique de plus en plus préoccupante. Les crises et catastrophes deviennent de plus en plus complexes. Elles sont liées non seulement aux facteurs exogènes (groupes armés, groupes terroristes, crises sanitaires, etc.) mais aussi aux vulnérabilités endogènes et la gouvernance des Etats.

Tous ces facteurs remettent en cause des décennies de gains en matière de développement dans les pays. Face à cette problématique, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) se propose d'offrir des réponses pour renforcer la résilience des populations et des communautés. Il importe d'agir, de rester proche des populations afin de comprendre de façon plus contextualisée leurs besoins.

### **Pourquoi le renforcement des moyens de subsistance est-il important en Afrique ?**

Le renforcement des moyens de subsistance et de relèvement économique permet d'agir

de façon plus ou moins structurée dans les contextes fragiles pouvant être à l'origine d'instabilité sociopolitique en Afrique. L'accent est mis sur la transformation des systèmes à long terme pour garantir des résultats durables et équitables en mettant l'accent sur les communautés marginalisées et vulnérables ou victimes des contextes fragiles, en crise ou post crise afin de ne laisser personne de côté. Il améliore l'accès aux services sociaux de base et la création d'opportunités pour lutter contre le chômage et la pauvreté. Par ailleurs, dans le contexte de l'extrémisme violent et du terrorisme, le renforcement des moyens de subsistance permet de préserver les populations bénéficiaires des risques de recrutements par les groupes extrémistes violents et terroristes.

### **Les points qui ont retenu notre attention au cours de la formation**

**Les partages d'expériences,** travaux d'équipe et de team building nous ont permis de toucher du doigt les divers outils enseignés en vue de planifier, concevoir et mettre en œuvre

# VIE DU BUREAU

des programmes de stabilisation et des programmes sur les moyens de subsistance et relèvement économique.

L'expérience 3x6 de la République Démocratique du Congo a été enrichissante. Il s'agit d'un outil qui permet d'agir notamment sur :

- La cohésion sociale et l'engagement communautaire ;
- La sécurité communautaire (prévention des conflits) ;
- La gouvernance locale (accès aux services sociaux de base) ;
- L'économie locale (création d'entreprises sociales et solidaires, individuelle, renforcement du rôle du secteur privé notamment les IMF pour la phase 3 par exemple) ;
- L'égalité des genres (car ils augmentent particulièrement la mobilité, la

production et la productivité des femmes et développe la masculinité positive) ;

- L'énergie et l'environnement : promotion des énergies renouvelables pour renforcer davantage les moyens de subsistance des populations et les activités économiques.

**Le deuxième point**, qui a retenu notre attention, c'est qu'il n'y a pas de frontière toute tracée entre les programmes de stabilisation (renforcement de la présence de l'Etat et ses démembrements afin d'offrir les services sociaux de base) et les programmes de renforcement de moyens de subsistance et de relèvement économique. Bien au contraire, les différents programmes doivent être multidimensionnels et intégrés, afin d'avoir un impact durable.

## Des perspectives

Bien que le Bénin ne soit pas un pays en crise ou post-crise, le renforcement des moyens de subsistance est essentiel dans la mise en œuvre de certains projets appuyés par le PNUD. Au Bénin, nous sommes en train de mettre en place un projet transfrontalier Bénin-Niger, qui est axé en partie sur l'approche 3x6+. Nous envisageons tirer à profit les leçons apprises d'autres pays pour relever les défis liés à budgétisation dans les détails, éviter les écueils en termes de non prise en compte suffisante de la programmation sensible au genre et au conflit, accorder plus d'attention aux critères de sélection des bénéficiaires, afin que cela ne soit pas à l'origine de conflits et appliquer les bonnes pratiques notamment l'appel de fonds pour le développement des chaînes de valeurs pour une mise en œuvre plus aisée et plus efficiente dudit projet.

 **VOLONTAIRES  
ONU**

*Bénin*

**Bienvenue et bonne mission à nos collègues,  
Volontaires des Nations Unies recrutés et déployés  
sur le projet PRRéCAZ dans le Nord Bénin!**



*Nous sommes l'inspiration en action*

# Pour une « Eglise verte » au Bénin



**M**gr Roger Houngbédji, Archevêque de Cotonou a lancé le jeudi 16 mars à Cotonou, le programme « Eglise verte », initié par la Fondation du diocèse de Cotonou pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques au Bénin.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a été invité à cette cérémonie en tant que Chef de file des Partenaires techniques et financiers du secteur Cadre de Vie et Développement Durable au Bénin.

« C'est une grande première pour le PNUD de s'associer à l'Eglise Catholique représentée ici par l'Archevêque de Cotonou pour une même cause, à savoir la sauvegarde de notre planète commune dont l'existence est doublement menacée par la dégradation de l'environnement et les effets néfastes des changements climatiques. Je voudrais non seulement dire mon souhait de voir naître et grandir cette noble initiative, mais également

mon exhortation à la sensibilisation et la mise en place d'actions en faveur de la protection de notre environnement et de la résilience des communautés de l'église catholique en particulier et du Bénin en général », a déclaré M. José Wabo, Représentant Résident Adjoint du PNUD au Bénin.

Le programme «Eglise verte» comporte deux volets à savoir : « **l'éducation à une culture environnementale** », à travers l'éducation et la communication pour un changement de comportement de la part des communautés cibles et « **la promotion environnementale et écologique** », qui consistera en la mise en œuvre de stratégies et politiques de protection de l'environnement ainsi que le développement d'actions de pérennisation dans une dynamique participative.

« La protection de l'environnement constitue l'une des préoccupations importantes pour l'Eglise de notre temps. C'est donc pour jouer notre partition dans

cette lutte pour le bien-être commun et la préservation de la ressource terre pour les générations futures que nous avons initié le programme Eglise verte pour accompagner l'Etat béninois... », a indiqué Mgr Roger Houngbédji. Il exhorte tout le clergé diocésain ainsi que les fidèles laïcs à s'investir véritablement pour l'obtention de résultats probants et l'atteinte des objectifs

Ce programme ambitionne de toucher directement dans les départements de l'Atlantique et du Littoral (Sud-Bénin) 1 500 000 chrétiens catholiques et autres usagers des structures du diocèse de Cotonou. Il contribue aux Objectifs de développement durable (ODD) 3, 6, 7, 11, 12, 13 et 15. De même, il s'accorde avec les piliers 2 et 3 du Programme d'action du Gouvernement (PAG), principal partenaire dudit programme à travers le Ministère du cadre de vie et du développement durable.

## Directeur de publication

Aoualé Mohamed Abchir

## Rédacteur en chef & Concepteur graphique

Elsie Assogba

## Ont contribué à ce numéro:

Ibouraima Yankpe ; Josephine Kanakin ; Isidore Agbokou ; Fanny Damiano Assogba ; Denis Mouzoun, Policarpe Coulibaly

PNUD Bénin

Lot 111 Zone résidentielle

01 BP 506 Cotonou

Tel: + 229 21 31 63 63 - Fax: + 229 21 31 18 34

Email: registry.bj@undp.org - Site web: www.bj.undp.org

## Coordonnateur de la rédaction

José H. Wabo

## Secrétaire de rédaction

Roger Attemba

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux:

<https://www.facebook.com/PNUDBenin>

@PNUDBenin

*Le PNUD est le principal organisme des Nations Unies qui lutte contre l'injustice de la pauvreté, les inégalités et le changement climatique. Travaillant avec un vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les pays à développer des solutions intégrées et durables pour les peuples et la planète.*